No 177 — Mercredi 26 juin 1889

applaudissements, et des discussions où nous ne voulons pas intervenir, laissant à chacun la liberté de ses appréciations.

La course au galop avec sauts d'obstacles, a donné les résultats suivants :

1er prix, *Darling*, à M. Siméon ; 2e, *Négresse*, à M. Ribaucourt; 3e, *Paddy*, à M. Minsien ; 4e, *Sorceress*, à M. Bastien; 5e, *Mary*, à M. Le Villain; 6e, *Jacq*, à M. A. Pouiller.

Enfin la dernière course au galop (course d'officiers) avec sauts d'obstacles a terminé le grand concours hippique de Roubaix :

1er prix, *Lapernay*, à M. Delabie ; 2e prix, *Songetren*, à M. Le Villain ; 3e prix, *Hymne*, à M. Parrot.

Nous avons oublié hier de dire que parmi les membres du jury se trouvaient MM. Henri Bossut comme président, Alexandre Joire, comme secrétaire du jury et le général Bidot.

Aucun incident n'a signalé cette dernière journée du concours hippique, si ce n'est peut-être le déclassement d'un cheval absolument rétif, dans le concours au galop avec sauts d'obstacles.

Il devait y avoir, à six heures, un longchamps de tous les attelages et tous les chevaux de selle, mais l'heure tardive à laquelle s'est terminé le concours n'a pas permis de donner suite à cette idée.

Nous avons réservé pour aujourd'hui la maison E. Waetjens-Delsaut qui, a côté des carrossiers, a organisé une très belle exposition de sellerie et bourrellerie, de paletots en caoutchouc pour cochers, harnais, brides, fouets etc.

Nous avons remarqué une sellette pour charette anglaise avec boutons empêchant le quartier de se déchirer, qui est d'une grande ingéniosité. Vu encore des sangles de selle en cuir souple et mou d'un nouveau système qui aura certainement du succès.

De nombreux fronteaux de selle d'une seule pièce, des mors en tous genres, etc., etc., complètent de splendides spécimens de sellerie et de bourrellerie locales.

L'exposition de voitures a encore été très remarquée, et M. Van den Hende a vendu trois de ses plus beaux échantillons. Nous le félicitons de ce succès.

Avant de souhaiter bonne chance au prochain concours hippique, adressons au comité organisateur des éloges auxquels il a droit, à MM. Gustave Wattine fils, Ed. Ribaucourt fils, Léon Dillies, Louis Dillies et Georges Catteau qui tous ont rivalisé de zèle pour mener à bonne fin un des plus beaux concours de la région.

Tir aux pigeons. — Un concours de tir aux pigeons aura lieu, sur le Stand du Breucq (Flers), le lundi, 15 juillet, à deux heures.

Pigeons d'essai à midi, poule d'essai à une heure. Concours : 1er prix, une médaille en vermeil et une bourse de 500 francs ; 2e, une médaille en argent et 300 fr.; 3e, une médaille en bronze et 100 fr.

Entrée : Un louis. — 7 pigeons. — Handicap.

Un buffet-restaurant sera installé au Stand.

De grandes régates internationales sont organisées par le Cercle de l'*Aviron*. Elles auront lieu le dimanche 21 juillet prochain, sur le canal du Blanc-Seau.

Un Triduum solennel en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus et à l'occasion du 2e centenaire de la Révélation de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie aura lieu dans la Chapelle de la Visitation Sainte-Marie, à Roubaix, les 26, 27 et 28 juin.

Voici l'ordre des offices :

Mercredi 26, messes à 5 heures moins 1/4, 7 heures, 8 heures 1/2. *Le soir*, à 4 heures, salut solennel donné par M. le curé du Sacré-Cœur.

Jeudi 27, messes à 5 heures moins 1/4, 7 heures, 8 heures 1/2. Le soir, à 4 heures, salut solennel donné par M. le doyen de Notre-Dame.

Vendredi 28, fête du Sacré-Cœur, messes à 5 heures moins 1/4, 7 heures, 8 heures. Le soir, à 4 heures, salut solennel par M. le doyen de Saint-Martin.

Les trois jours au salut, sermon par le Révérend Père Fristot et Consécration au Sacré-Cœur de Jésus.

Un accident de voiture. — Dimanche, vers quatre heures et demie, M. Auguste Binet, conduisant un tilbury, arrivait à l'angle des rues d'Alsace et de St-Vincent-de-Paul, lorsque le cheval s'abattit. M. Binet fut projeté sur la chaussée. Le honorable directeur des eaux de la Lys a eu une partie du nez enlevée.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, il a été reconduit chez lui.

Accident de tramway. — Un accident, de tramway s'est produit dimanche soir, Grande-Rue. Vers sept heures et demie, M. Adolphe Verkin, âgé de 60 ans, demeurant rue de la Banque, voulant monter sur le car à la marche, manqua le pied, et tomba en se faisant de graves contusions à la tête.

M. Coille, pharmacien, a donné les premiers soins au blessé qui a été ensuite conduit chez lui.

Menaces de mort. — Un rentier de la rue Lacrême rentrait ivre chez lui, lundi soir.

Ayant rencontré sa propriétaire Mme X... il lui déclara qu'il ne tarderait pas à la tuer. Rien de cela. Mme X... manda un agent qui mit le locataire à la raison.

Mais, un quart d'heure après, l'homme aux menaces recommença de plus belle.

L'agent averti de nouveau conduisit au poste ce voisin incommode.

Une querelle de dames. — Mardi matin, vers neuf heures et demie, deux ménagères, E. B... et E. V... se rencontraient rue Pierre-Motte.

Elles se prirent de querelle et cognèrent ferme. L'arme des combattantes était leur panier de provisions. Le pavé fut bientôt couvert de pommes de terre, de petit pois, etc. Les témoins, très nombreux, de cette scène, s'égayaient aux dépens des deux dames.

L'arrivée d'un agent mit fin à cette lutte épique, et rapport a été rédigé.

Contraventions à la police des marchés. — Plusieurs détaillants semblent ignorer qu'il est défendu, en dehors des jours de marché, de stationner plus de dix minutes dans les rues avec des échoppes à moins d'autorisations spéciales.

Plusieurs infractions à cet article du règlement de police ont donné lieu à des procès-verbaux.

M. Terlin, marchand de chaussettes de la rue de Flandre, a donné à ce sujet du fil à retordre à un agent.

Dimanche après-midi, malgré des avis réitérés de cet agent, il stationnait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre de la Grand'Place.

L'agent finit par rédiger une contravention à sa charge.

Un autre colporteur, Napoléon Labis, marchand de quatre saisons, s'était installé sur le marché aux charbons, l'agent Lorthiois lui enjoignit de partir. Labis ne se le laissa pas dire deux fois, mais deux minutes après, il se tenait à l'entrée de la rue de Lannoy.

L'agent le poursuivit et lui dressa procès-verbal; puis s'en alla en s'écriant : « Si un jour vous avez faim, vous l'aurez mérité! »

Un ivrogne près l'Hôtel-Dieu. — Dimanche matin, un rassemblement, de plus de 400 personnes avait formé devant l'Hôtel-Dieu. Ce rassemblement était provoqué par les cris et les vociférations d'un ivrogne nommé B... Ernest complètement ivre. Il fallut l'intervention de la police pour mettre fin à cette scène.

Flers. — *Un noyé.* — Lundi matin, vers huit heures et demie, on a retiré, du canal de Croix, sur le territoire de Flers le cadavre d'un homme dont l'identité n'a pu être établie.

On a trouvé dans l'une des poches de pantalon une somme de 1 franc 82.

Le cadavre a été transporté à la morgue de Flers.

Première communion. — *Portraits.* — Photographie d'Art Shettle, rue Chanzy, 47. — Pour choisir son heure, prière de vouloir bien se faire inscrire à l'avance. 38915—19785

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

NOUS RAPPELONS à nos lecteurs de passage à Paris, qu'ils peuvent nous faire parvenir télégraphiquement toutes communications, en les mettant à notre agence spéciale rue Notre-Dame-des-Victoires, 28.

On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« Les membres de l'Association amicale des anciens élèves de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires sont prévenus que l'assemblée générale annuelle et le banquet fixés d'abord au jeudi 27 juin ont dû, par suite de circonstances imprévues, être remis au lundi 1er juillet.

» Les personnes qui désirent prendre part à la réunion et qui n'ont pas encore souscrit, sont priées d'envoyer le plus tôt possible leur bulletin d'adhésion à M. le Secrétaire de l'Association, 76, rue du Collège. »

TOURCOING

Ménagères, gare à vous ! — Vendredi dans la matinée, une femme à la mise de fermière aisée entrait dans un estaminet de la rue du Bocquet, portant un lourd panier et paraissant très surexcitée : « si ce n'est pas jouer de malheur, dit-elle, les larmes aux yeux, venir de Dottignies par une chaleur pareille et me voir obligée d'y retourner avec mes dix kilogs de beurre; mais, tout sera fondu avant que j'arrive. Rendez-vous donc malade pour faire plaisir aux gens! Mme T..., qui me demande dix kilogs de beurre, et qui soutient, quand j'arrive, que c'est un kilog seulement qu'elle a commandé! Elle me propose bien de laisser le tout, à la condition de ne payer que dans quinze jours; mais moi, j'ai besoin de mon argent tout de suite. Je n'ai pas même voulu lui en laisser une livre et je perdrai, s'il le faut, dix sous au kilog, mais elle n'en aura pas. Regardez, Madame, quel beau beurre. Et la compatissante cabaretière, sans en avoir besoin en prit un kilog et elle chargea *Ma Tante* d'accompagner l'intéressante personne dans le voisinage; et *Ma Tante* qui est toujours prête à rendre service, plaida si bien la cause de la pauvre femme qu'en un rien de temps les dix kilogs étaient vendus à 1 fr. 70....

Ce n'était qu'une mixture quelconque, dont les pièces bien façonnées d'un kilog, n'avait qu'une très minime enveloppe de beurre !

Suicide d'une mère. — Les plus jeunes enfants des époux C..., rue Nationale, qui vont encore en classe, ne voyant pas leur mère dans la cuisine, en rentrant vers 11 h. 1/2, montèrent jusqu'au grenier, après l'avoir cherchée dans toutes les places de la maison ; ils trouvèrent la pauvre femme pendue à une corde très mince, les pieds reposant sur le plancher et presque assise sur un établi de menuisier. Quand on accourut aux cris des enfants et qu'on eût coupé la corde, il était trop tard ; l'asphixie était complète.

La maison était dans le plus grand ordre, les lits étaient faits, la table mise et le dîner préparé. On trouva près du cadavre un linceuil et une chemise, disposés pour l'ensevelissement !

On se perd en conjectures sur cet acte de désespoir qui ne peut être attribué qu'à un moment de folie.

Mort subite. — M. Antoine Chantry, propriétaire, rue Nationale, procédait dimanche matin, aux soins de sa toilette, quand tout-à-coup on le vit pâlir et s'affaisser. On courut chercher un médecin et un prêtre. Mais M. Chantry expirait au bout de quelques minutes, succombant à la rupture d'un anévrisme.

Attaque nocturne. — Un jeune marchand d'amandes, Jean-Baptiste Desruelle, 15 ans demeurant au Blanc-Seau, retournait chez lui dimanche vers 10 h. 1/2 du soir, quand, arrivé au passage à niveau du chemin des Carliers, trois individus qui s'étaient embusqués se jetèrent sur lui et le terrassèrent, après lui avoir porté plusieurs coups.

Le pauvre garçon se mit à crier aux secours et les assaillants entendant accourir à ces appels désespérés prirent la fuite, après s'être emparés de 3 francs 50 qu'avait sur lui le petit marchand. Ils avaient aussi tenté de lui prendre sa montre, mais ils n'en eurent pas le temps.

Enfant perdu. — M. et Mme Jules Vandenberghe, demeurant rue du Bocquet n° 7, rencontraient, dimanche, vers le soir, une fillette paraissant âgée de huit à dix ans et pouvant à peine parler ; elle paraissait exténuée de fatigue et de faim. Ces braves gens la conduisirent chez eux, la réconfortèrent et prévinrent la police. Lundi à six heures du soir, l'enfant n'était pas encore réclamée. Elle dit qu'elle s'appelle Maria et on croit comprendre qu'elle est de Lys ou de Lannoy. Signalement : robe à lignes bleues, camisole blanche et noire, tablier blanc, chaussures en mauvais état, tête nue.

Contraventions et plaintes. — Jules Deleuse, pour violence, rue du Haze, dimanche, à 5 heures du soir. — Deschamps Julien, violences ayant cause grand rassemblement, rue Fin-de-la-Guerre. — Leman Louis, défourneur au Brun-Pain, a porté plainte contre un siéur Meurillon, des Orions, qui l'a assommé avec un *instrument contondant*.

Rebellion ; deux arrestations. — Carlos Vandecastel, carreleur, qui faisait tapage dimanche vers 8 heures du soir, rue de la Latte, outragea l'agent qui le rappelait à la raison, et opposa la plus vive résistance, quand il fut question de le conduire au poste. Un de ses amis, Emile-Jules Vercambre, accourut à son aide et voulut empêcher l'agent de conduire son prisonnier. Ils ont été maintenus tous les deux en prison, et seront aujourd'hui dirigés sur Lille.

Coups et blessures. — Dimanche vers sept heures du soir, Delesalle, 27 ans, garçon brasseur, demeurant aux *Cents Maisons* à Mouveaux, arrivait au bureau de police, la figure tout ensanglantée et déclarait que c'était un nommé Vandecastel et un ami de celui-ci, qui l'avaient mis dans cet état, près de la barrière de l'Epinette. Une enquête est ouverte.

Marcq-en-Barœul. — *Vol de fraises, deux arrestations.* — Samedi, quatre mauvais sujets de 15 à 16 ans suivaient le chemin de Wasquehal ; ils virent dans un terrain clos de haies des paniers pleins de fraises ; pendant que deux d'entre eux faisaient le guet, les deux autres pratiquant une trouée, prirent chacun un panier et se sauvèrent à toutes jambes. Heureusement le fermier les avait vus et après une course de près de deux kilomètres il mit la main sur Pierre Bonte, rattacheur, et Buns Julien, journalier, qui ont été mis en arrestation. Les deux autres ont pris la fuite, mais ne peuvent tarder à aller rejoindre leurs amis.

— *Vol d'un porte-monnaie.* — Dimanche, vers 11 heures, alors que la foule se pressait sur la Grande-Place, on a pris, à Mlle Clémence Duriez, son porte-monnaie, placé dans la poche de sa robe et contenant 6 fr. 50.

Linselles. — Un vol a été commis, la nuit dernière, vers 11 heures 1/2 du soir, chez M. Pierre Lalau, cabaretier, sur la Place.

Le voleur, après avoir pénétré dans la maison par la grande-porte qui était mal fermée, s'est emparé du tiroir du comptoir qui ne contenait que quelques francs.

Les gardes-champêtres faisant leur tournée sont passés sur la place vers minuit et, comme le cabaret du sieur Lalau était encore éclairé, ils y entrèrent et voyant qu'il n'y avait personne dans l'établissement, ils appelèrent la cabaretière qui était couchée et s'est aperçut aussitôt du vol dont elle était la victime.

De graves charges pèsent contre un individu.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Europe et France, en bien ! êtes-vous satisfaites ?
Avez-vous jamais vu, rêvé, plus belles fêtes ?
Parmi tant de chefs-d'œuvres, en ce riche Paris,
Le CONGO vous a-t-il semblé assez exquis.

Savonnerie Victor Vaissier, Roubaix-Paris.
19764d

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Voici le résultat du concours de Clermont, offert le 23 juin par la société colombophile « Le Pigeon roux » établie chez le sieur Jean-Baptiste Baert, rue de la Chaussée. 439 pigeons de concours. 15 paniers ouverts à 5 heures 30. Beau temps, vent nord. Beau départ : Dedoncker.

1er prix, J. Krabansky, 8 h. 6 m, 05 s., hp; 2e, P. Olivier, 6.19 h unique ppp; 3e, Courouble, 6,24, hppp; 4e, E. Roy, 6.33, hp; 5e, Delpierre, 6.42, pppp; 6e, Duhamel, 6.48, hp; 7e, Ed. Beele, 6.54, hp; 8e, Dubus, 655, hp; 9e, Nicolas, 7.10, hppp; 10e, J. Innion, 7.10, h; 11e, Delfortrie, 7.14, ppp; 12e, H. Morel, 7.36, pp; 13e, Lippens, 7.39, p; 14e, Félix Tant, 7,46, p; 15e, Ivo Volcke, 7,48, p; 16e, H. Vandael, 7.51, pp; 17e, H. Morel, 8,06, pp.

18e prix, J. Debuchy, 8 h. 8 m. 08 s. ppdp; 19e, H. Astier, 8 h. 8.41 p; 20e, J. Carrette, 8 h 9.15 pp; 21e, P. Hennedique, 8 h. 9.15 p; 22e, Oscar Roubier, 8 h. 9.20. pp; 23e, Nicolas 8 h. 9.30 pp; 24e, Verbauwhide, 8 h. 10.2 pp; 25e, Delfortrie, 8 h. 10.4 p; 26e, Fournier, 8 h. 10.15 p; 27e, Félix Tant, 8 h. 10.16 ppp; 28e, Desbarbieux, 8 h. 10.17 ppp; 29e, Courouble, 8 h. 10.24 pp; 30e, Joseph Lepoutre, 8 h. 18.26 pp; 31e, Dancette, 8 h. 10.31 pp; 32e, Achille Caron, 8 h. 10.32 p; 33e, Emile Maton, 8 h. 10.48 pp; 34e, Pierre Olivier, 8 h. 10.49 pp.

35e prix, Deleu, 8 h. 10 m. 55 s. p ; 36e, Planquart, 10.56; 37e, Vergin, 11.05 ; 38e, Plançon, 11.09; 39e, Desplechin, 11.1300p; 40e, Ch. Schamps, 11.24; 41e, H. Clément, 11.27; 42e, J. Rabaux, 11.43; 43e, G. Bayard, 11.45; 44e, J. Lepoutre. 14.48 ; 45e, Dervaux, 11.49 ; 36e, V. Grouillon, 12,

Poules hors concours : Desbarbieux, 8 h. 12 m. 17 s. 00p; Leman, 12.2800p; Delfortrie, 12,44000p

Dimanche 30 juin 12e concours de l'Union fédérale colombophile sur Chantilly. Prix d'honneur 100 fr., organisé par la société colombophile l'« Egalité » établie chez le sieur Henri Brady, rue de la Chapelle Carrette. Poule unique à 0.50 c. : poules facultatives 1, 2, 3 et 5fr. Marquage secret par la bague en caoutchouc (J. Rosoor). L'inscription des pigeons le samedi 29 juin de 3 h. à 6 h. 1/2 du soir. Convoyeur, J. Dedoncker.

NORD

Les Chenilles. — On nous écrit :

« Récemment je suis allé faire une excursion à Somain ; j'ai remarqué les peupliers qui bordent la route de Marchiennes, le long de la Tourbière, et ceux qui bordent la Marque, entre Fretin et Templeuve, absolument dépouillés de feuilles.

» Nous ignorons si c'est purement par hasard que les lieux humides ont été visités par les chenilles, mais nous nous demandons s'il n'y a pas possibilité d'arrêter les chenilles processionnaires qui ne s'envolent pas, elles, comme le peuvent faire les criquets. Est-ce qu'il ne serait pas possible aux maires d'utiliser à cette destruction, les prestations que la loi impose aux citoyens ?

» Jusqu'à preuve du contraire, nous nous permettrons de voir là une négligence coupable, ou si l'on aime mieux y voir l'incurie due à l'ignorance de certains maires.

Le journal le *Lillois* publie une information intéressante :

« Nous apprenons que M. E. de Carpentier, conseiller général, président du Comité républicain national du Nord, a quitté la Franc-maçonnerie, écœuré de l'intolérance des tr.·. ch.·. f.·. f.·.

» On sait que les loges combattent avec la dernière énergie le Boulangisme. On avait donc peine à comprendre comment les chefs du parti boulangiste pouvaient demeurer dans ces beaux repaires du parlementarisme opportuno-radical.

» Ils commencent à s'en détacher. Le fameux Vergoin a quitté la secte avec éclat en criant : *Sus à la Franc-Maçonnerie!* »

» A Valenciennes, le F.·. Paul Douay, qui collabore avec M. de Carpentier au *Réformateur du Nord*, a quitté la loge la *Parfaite Union* après avoir lancé à la tête du vénérable, le F.·. Azasse, son tablier de franc-maçon. »

» Le Fr.·. Laguerre est-il toujours franc-maçon ? M. Paul Playoust a-t-il quitté la loge le *Réveil du Nord*?

» Nous ne serions pas fâchés d'être fixés avant l'ouverture de la période électorale... »

La Compagnie du Nord et l'Exposition. — Le succès de l'Exposition universelle donne lieu, surtout depuis le commencement de ce mois, à un mouvement de voyageurs considérable, dont les compagnies de chemins de fer commencent à ressentir de sérieux effets

La Compagnie du Nord, à elle seule, n'a pas eu moins de 270,000 voyageurs en plus sur Paris, dans la première quinzaine de juin que sur la période correspondante de 1888, représentant une augmentation totale de 42 0/0, et qui, vour les voyageurs de la ligne et de la banlieue, atteint 57 0/0.

Cette augmentation considérable, coïncidant avec les nombreux trains de plaisir organisés par la Compagnie sur Paris, obligeant à un dédoublement d'une partie des trains, n'a pas été sans apporter certains troubles, aujourd'hui disparus.

Aussi la Compagnie du Nord vient de prendre des mesures pour améliorer ses services. Sur la grande ligne, la plupart de ses trains, et principalement ses grands trains internationaux sur l'Angleterre, la Belgique et l'Aliemagne, sont ou vont être dédoublés, à l'aller comme au retour.

Dans la banlieue, le nombre des trains va être augmenté à partir du 1er juillet. La ligne de Paris-Argenteuil sera rendue indépendante des lignes de Pontoise et de Valmondois. Le départ de Paris est fixé à l'heure 5 et le retour à Paris à l'heure 14.

Les lignes de Pontoise et de Valmondois seront desservies par des trains directs partant de Paris d'une façon générale à l'heure 25, de 7 h. 25 du matin à 10 h. 25 du soir, pour l'une ou l'autre direction et à certaines heures de la journée où le nombre des voyageurs augmente considérablement pour les deux directions en même temps. Dans le sens du retour, l'heure d'arrivée à Paris est également fixée à l'heure 1 minute.

Ce service vient d'être affiché.

BELGIQUE

M. le comte de Mun, à Mons. — Dimanche, a eu lieu, à Mons, la séance d'inauguration du comité central des œuvres sociales de l'arrondissement, fondé il y a trois mois.

M. le comte de Mun est arrivé pour donner son concours à cette œuvre.

La réunion se tenait à la salle de la Bourse, qui contenait deux milles personnes. Le clergé, toutes les classes de la société, l'armée y étaient représentés. On remarquait les notabilités conservatrices de l'arrondissement, de nombreux catholiques des autres parties du pays et même des libéraux. Des dames, en très grand nombre, remplissaient la galerie qui fait le tour de la salle.

Après plusieurs discours M. le comte de Mun, salué de longs bravos, commence un entretien familier sur la question sociale qu'il termine par un appel à cette jeunesse « qui, à Louvain, dit-il, m'a fait une réception qui reste comme un des meilleurs souvenirs de ma vie. (Applaudissements.) Allez vers le peuple, croyez en lui ! C'est là qu'est la solution de l'avenir, ne vous attardez pas aux vieilles querelles qui ont occupé ce siècle qui va finir.

Vous devez être des hommes non du XIXe siècle, mais du vingtième ! Laissez-nous enterrer ce siècle qui va finir et faites, vous autres, du vôtre celui qui sera le renouveau chrétien de la société ! Ecoutez les plaintes de la classe ouvrière. Il vous en viendra des murmures qui vous effraieront.

Mais penchez-vous davantage : vous entendrez des cris de pitié, et vous songerez à la justice due à tous. Ayez confiance dans l'avenir de la société, et pour terminer par une parole des livres saints, je vous dirai : « Jetez au large ! Jetez au large, les yeux toujours fixés sur le maître, et, avec sa croix, vous ferez cette grande et fructueuse pêche que nous vous aurons préparée, mai que vous seuls pouviez faire ! »

L'assemblée a fait une longue ovation à l'orateur.

Mgr Du Rousseaux, à qui l'émotion mettait des larmes aux yeux, n'a pu guère pour le remercier que lui presser chaleureusement les mains.

Le Shah de Perse au château de Laeken. — Le Shah est parti lundi, à 11 h. 23, d'Anvers, pour Laeken.

A 12 heures 10 précises, le train royal est annoncé. Les clairons sonnent aux champs, les troupes présentent les armes, la musique joue l'hymne national persan. Le train conduit par M. Desemblanc et les ingénieurs Witteman et Derudder, composé de la berline royale de gala et de quatre voitures de 1re classe, vient se ranger devant la gare. Le roi se porte aussitôt au-devant de la portière de la berline occupée par le Shah. M. Dolez, ministre plénipotentiaire, descend d'abord et va se placer derrière le Roi. Le Shah descend ensuite lestement. Les deux souverains se serrent la main, et, après quelques paroles de bienvenue prononcées par le Roi, ils passent en revue le détachement d'honneur.

Le Shah a revêtu un uniforme noir sur lequel tranche le grand cordon de l'ordre de Léopold, un baudrier magnifique enrichi d'une grande quantité de pierres précieuses et le fameux collier avec le diamant si remarqué à Anvers.

Le Shah et le Roi prennent place dans la première voiture, qui prend la route du château, à travers les chemins ombreux du parc, précédée d'un escadron de guides avec l'étendard.

Environ quarante personnes ont assisté au déjeuner que le Roi offrait à son auguste amphitryon.

A 3 h. 1/2, le Shah a repris le train pour Anvers.

L'administration communale de Spa a reçu la nouvelle officielle de l'arrivée du Shah en cette ville, demain mercredi.

Une exécution à Bruxelles. — La Grand'-Place de Bruxelles présentait lundi matin, un spectacle qui attire toujours assez bien de monde.

A 10 heures du matin, l'exécuteur des hautes œuvres M. Boutkuin, est arrivé avec une pancarte portant un jugement condamnant le sieur Bernard Sentin, marchand de chevaux, âgé de 24 ans, à 10 ans de travaux forcés et 1.090 francs d'amende pour faux en écriture.

Le poteau fiché en terre, un brigadier de gendarmerie se place derrière avec quatre gendarmes à cheval.

Le brigadier commande : portez sabre, l'exécuteur exécute... en effigie le condamné, le jugement reste affiché quelque temps, 11 heures sonnent, le brigadier fait rengainer les sabres et tout est dit. Sentin qui est en fuite est exécuté et l'exécuteur rentre à la permanence avec son jugement.

M. le docteur W. Townsent O'Dell, de l'**Institut Dentaire Américain**, 26, rue Jacquemars-Giélée, à Lille, informe sa nombreuse clientèle de son retour de Paris. 19768d

Les arbres fruitiers. — Les personnes qui désirent des renseignements sur la conduite des arbres fruitiers, les trouveront dans le traité d'arboriculture de M. GRIFFON, professeur en chef de l'Ecole d'arboriculture de Tournai. Ce traité vient de paraître en deuxième édition; on peut se le procurer au bureau du « **Journal de Roubaix** », 17, rue Neuve.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 24.* — Jeanne Vandesteene, rue des Anges, 13. — Hortense Fremaux, rue du Progrès. — Constant Principe, rue du Vallon. — Rachel Beuscart, rue de Cohem, 133. — Fridolin Fourlinie, rue Saint-Antoine. — Sylvie Leman, rue de Naples. — Léon Decalonne, rue du Général Chanzy. — Léa Desloovere, rue du Chemin de Fer. — Marguerite Libossart, rue de la Paix, 61.

Publications au 22 juin. — Emile Keirsbulck, 27 ans, rattacheur, rue Solférino, 31, et Célina Turpin, 21 ans, soigneuse, rue de l'Ouest, cour Becquart. — Henri Hequette, 27 ans, ourdisseur, rue du Tilleul, 209, et Léonie Beuscart, 26 ans, rattacheuse, rue de Lannoy. — Georges Gourlon, 26 ans, journalier, à Croix, et Marie Baudry, 23 ans, soigneuse, rue de l'Amiral Courbet, 10. — Jean-Baptiste Roussel, 21 ans, tisserand, rue de l'Alma, fort Frasez, 52, et Hermance Speybrouck, 18 ans, tisserande, rue Saint-Maurice, cour Voreux, 6. — François Rusquart, 27 ans, ourdisseur, à Dottignies, et Célina Delebecque, 22 ans, ourdisseuse, rue de la Chapelle-Carette, 50. — Jean-Baptiste Wilfart, 23 ans, tisserand, rue Marceau, 4, et Albine Delhoute, 21 ans, rattacheuse, rue du Pile. — Jules Rousseaux, 25 ans, mécanicien, rue de l'Alouette, 60, et Marie Lecompte, 22 ans, sans profession, Grande-Rue, 84. — Eloi Delebecque, 26 ans, coiffeur, rue Daubenton, 53, et Julienne Lecufler, 28 ans, ménagère, rue de la Vigne, 68. — Henri Dhaeye, 42 ans, domestique, rue de Beaumont, et Justine Declercq, 46 ans, tailleuse, rue de Denain, cour Flamencourt, 18. — Joseph François, 25 ans, marchand de Jacquart, fort Wattel, rue de l'Alma, et Julienne Demay, 19 ans, soigneuse, à St-Sobert (Aisne). — Delphin Collez, 28 ans, cordonnier, à Croix, et Mélanie Declercq, 24 ans, journalière, rue de l'Epeule. — Emmanuel Lams, 25 ans, rentreur, rue Saint-Etienne, 22, et Louise Michel, 19 ans, tailleuse, rue Saint-Etienne, 24. — Josué Lesaffre, 27 ans, menuisier, rue du Fontenoy, 198, et Clément Laurent, 18 ans, soigneuse, au Blanc-Seau, Tourcoing. — Jean-Baptiste Vandamme, 29 ans, gazier, boulevard de Paris, 17, et Pauline Volckaert, 22 ans, servante, rue des Arts, 53. — Léon Vernier, 26 ans, sans profession, à Roubaix, et Marie Leurent, 23 ans, sans profession, à Tourcoing. — Jean Vromant, 25 ans, à Croix, et Berthe Richer, 21 ans, à Roubaix. — Jean-Baptiste Van de Walle, 29 ans, journalier, à Lille, et Marie Kalksteen, 16 ans, à Roubaix. — François Burette, 28 ans, tisserand, rue Marceau, et Rosalie Alard, 24 ans, soigneuse, rue Desaix. — Arthur Arickx, 26 ans, rattacheur, rue Duflot, 7, et Maria Siddens, 27 ans, journalière, ruelle Fremaux, 3. — Charles Brochart, 25 ans, débourreur, à Croix, et Mélanie Deruelle, 22 ans, soigneuse, à Roubaix. — Louis Espriet, 33 ans, couvreur de chaises, à Tourcoing, et Camille Serpentier, 22 ans, servante, rue de Blanchemaille. — Sigismond Russ, 47 ans, tisserand, rue de Christophe-Colomb, 20, et Séraphine Papinot, 42 ans, ménagère, rue de France, 76. — Charles Dumoulin, 54 ans, maçon, rue de Bouvines, 48, et Léocadie Varvenne, 55 ans, ménagère, rue du Coq-Français, 68. — Léon Dumeray, 26 ans, rattacheur, rue Christophe-Colomb, 2, et Eudoxie Vierlinck, 29 ans, rattacheuse, rue des Anges, cour Deregnaucourt, 1. — Constant Pollet, 29 ans, employé de commerce, rue de Lille, 84, et Louise Destailleur, sans profession, rue des Récollets, 36. — Louis Scalbert, 26 ans, mécanicien, rue Archimède, 59, et Marie Glorieux, 22 ans, soigneuse, rue Drouot, cour Bulteau, 4.

Mariages. — Alexis Destrain, 33 ans, marchand tailleur rue du Tilleul, et Pulcherie Baudry, 24 ans, demoiselle de magasin, rue du Tilleul. — Désiré Delemotte, 27 ans, tisserand, rue Sainte-Elisabeth, et Eugénie Derycke, 25 ans, tisserande, rue des Longues-Haies. — Désiré Herbaux, 22 ans, peigneur, rue du Fort, et Flore Laebens, 22 ans, bobineuse, rue du Fort. — Henri Vandaele, 24 ans, charpentier, rue du Tilleul, et Elise Mercier, 23 ans, soigneuse.

Déclarations de décès du 22 juin. — Louis Devriese, 29 ans, tisserand, rue Philippe-le-Bon, 32. — Isidore Crohin, 31 ans, domestique, rue Fourcroy, cour Delporte, 4.

Du 24. — Alphonsine Laroche, 1 an, rue Sainte-Elisabeth, 25. — Bondroit, présenté sans vie, rue de Denain. — Céline Demaecker, 3 mois, rue de l'Epeule. — Henri Contaert, 9 jours, rue d'Alger. — Capraert, présenté sans vie, rue Turgot, 103. — Joseph Devetter, 4 ans, Hôtel-Dieu. — Nelly Lesage, 3 mois, rue des Longues-Haies. — Marie Willem, 2 ans, rue de Naples. — Germaine Houzet, 9 mois, rue de Wasquehal.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 23 juin.* Jules et Xavier Ladsoous, rue de Menin. — Odile Cattelain, rue N.-D. de Lourdes. — Désiré Delehonte, rue de la Cité. — Clémence Lombaert, rue de la Pierre-Bleu. — Lucie Roussel, rue Saint-Jacques. — Henri Robert, rue du Moulin-Fagot. — Léontine Quatannes, au Blanc-Seau. — *Du 24.* — Georges Leblond, boulevard Gambetta. — Joseph Crin, rue de l'Epine. — Marie Maes, Pont-de-Neuville. — Marie Godaer, rue Fin de la Guerre. — Henri Huygebaert, rue des Phalempins. — François Goethals, rue Fin de la Guerre. — Remi Vanhonacker, rue Fin de la Guerre. — *Mariage.* — Henri Renier, 29 ans, portefaix et Emma Jacquens, 23 ans piqueuse. — *Déclarations de décès du 22 juin.* — Jean-Baptiste Mas, 31 ans, journalier, sentier de Roncq. — *Du 24.* — Marie Dessauvages, 8 jours, rue des Carliers. — Antoine Haudequin, 4 mois, rue de Menin. — Fleurisse Leglay, 19 ans, à la Marlière. — Louise Desmettre, 10 ans 6 mois, rue du Prince. — Pierre Chantry, 61 ans, rentier, rue Nationale. Eugène Nollet, 13 ans 9 mois, rue du Prince. — Madeleine Bleuzé, 8 mois, rue de Menin. — Céline David, 24 ans, sans profession, rue du Cimbale. — Juliette Poissonnier, 44 ans 5 mois, sans profession, rue Dervaux. — Joseph Nisse, 26 ans, 9 mois, sellier, rue Nationale. — Jules Quint, 48 ans 5 mois, ménagère, rue Nationale.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DERREVAUX-DELEFORTRIE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Denis DERREVAUX, ancien filateur, décédé à Lille, dans sa 69e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation d'assister à ses Funérailles, qui auront lieu le jeudi 27 courant, à onze heures, en l'église Saint-Pierre Saint-Paul, sa paroisse, pour de là être inhumé à Roubaix, dans la sépulture de la famille. Réunion à la maison mortuaire, rue Chateaubriand, 1, à Lille, à 10 h. 3/4. — Des voitures stationneront Place de la Gare, à Lille, à partir de 10 heures. 19765—39427

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 26 juin 1889, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph-Eugène-Jean DE VOS, époux de Dame Marie FAVRE, décédée à Roubaix, le 25 juin 1888, dans sa 40e année, administréedes Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNAUX

AFFAIRE FRACHON

Montbrison, 23 juin. — Jacques Frachon dit Henry, âgé de trente-sept ans, né à Saint-Etienne, est une célébrité du crime digne de marcher sur les traces d'Altmayer.

Frachon appartient à une honorable famille de Saint-Etienne. En 1884, il s'introduisait à l'aide d'effraction dans le domicile particulier de M. Bourgies, cafetier, rue du Général-Foy, à Saint-Etienne. Après avoir fracturé plusieurs meubles, il faisait main-basse sur des bijoux et des valeurs pour une somme de 30,000 francs environ. Nanti du butin, Frachon allait se fixer à Nice où il menait la vie de grand seigneur, jouant et prêtant de l'argent.

Cependant, la présence de Frachon à Nice fut connue de la justice, et un beau jour, il fut appréhendé au col et remis à deux gendarmes qui devaient le conduire à Saint-Etienne.

Beau causeur, Frachon raconta aux gendarmes des histoires à dormir debout et parvint à capter leur confiance. Arrivés à Givors il prétendit avoir égaré des valeurs dans les vespasiennes de la gare de Lyon, descendit de wagon, fit le tour du train et mon